

Adisseo : le secrétariat général de Nathalie Debeir

Qui la dirige



L'international est sa passion. Et pour l'assouvir, le droit fut un précieux viatique. Après quatre années à Paris I et un DEA de droit international des affaires à Paris II, la jeune femme s'envole pour le Canada où elle obtient un LLM de l'Université de McGill. Nous sommes en 1993. Après trois années passées à Paris en entreprise, l'opportunité d'un retour au Canada se présente afin d'y suivre son époux. La chance veille elle est recrutée par MegaBlocs, concurrent de Lego, pour créer la filiale de distribution en Europe. Nous sommes en 1997. Tout est à imaginer : fiscal, juridique, social... En 1999, la Banque Nationale du Canada, entreprise privée, la recrute au département international. D'abord à Montréal, puis à Paris. «Le poste était intéressant, car nous accompagnions beaucoup nos clients sur le plan juridique. Mais j'avais envie de choses encore plus concrètes.» Les huit années suivantes verront son vœu exaucé chez Saunier-Duval-Vaillant. Recrutée comme responsable juridique, elle devient rapidement directeur juridique en charge

de l'Europe et du développement international. Elle y développe une expertise singulière du droit des affaires en Europe de l'Est et surtout en Chine. Depuis 2008, Nathalie Debeir est secrétaire général du groupe Adisseo, ancienne division animale de Rhône-Poulenc, rachetée deux ans plus tôt par le groupe d'Etat chinois BlueStar Chemchina. L'entreprise de 1 700 personnes affiche un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard d'euros. Premier groupe chimique chinois au plan mondial, son actionnaire n'est autre que l'Etat chinois. Elle est également chargée de cours à l'Edhec en droit de la common law et en droit chinois.

Comment elle s'organise

Le secrétariat général compte six personnes, toutes basées au siège, avec des relais internes dans les principales filiales en Amérique du Nord et du Sud, en Chine, à Singapour et en Europe. «Tous de formation juridique généraliste, les dossiers sont néanmoins partagés en fonction des thèmes.» Huit domaines en tout : affaires industrielles et assurances ; innovation et propriété intellectuelle ; droit de la distribution ; marketing ; corporate et gouvernance ; compliance. Le dernier domaine est directement suivi par Nathalie Debeir : grands projets et fusions-acquisitions. «Des réunions de service ont lieu toutes les deux à trois semaines : chacun présente ses dossiers devant l'équipe réunie. C'est un moment à la fois de suivi et d'émulation.» En outre, la politique groupe de suivi de la performance de chaque service s'applique également au secrétariat général et aux affaires juridiques. «Parmi les indicateurs retenus, figurent notre capacité à communiquer et à diffuser la culture juridique dans l'entreprise, la satisfaction de nos clients internes, l'amélioration des processus, la maîtrise des coûts.» L'évolution de l'équipe passe par le large spectre de compétences de chacun et par l'attention portée à l'évaluation croisée des pratiques : «Ce que nous appelons les "post-mortem", qui sont en fait les partages d'expériences de chacun sur un dossier une fois celui-ci clos, nous permettent de progresser collectivement et individuellement.» A titre personnel, Nathalie Debeir s'occupe des questions de financements, de M&A, de RSE et de concurrence. Elle est d'ailleurs le compliance officer du groupe.

Comment elle se positionne

«Notre président a passé une partie de sa carrière aux Etats-Unis. Il est donc naturel pour lui d'associer la dimension juridique tout au long du processus de prise de décision et de réalisation opérationnelle des projets.» De fait, Nathalie Debeir lui est directement rattachée et siège au comité de direction du groupe. «Nous sommes plutôt bien perçus en en juger par les qualificatifs qui nous sont donnés en interne lors des enquêtes de satisfaction : pertinents, vulgarisateurs, confortant les enjeux business, clairs, force de proposition.» Compte tenu de la nature très réglementée des activités, le secrétariat général est par exemple impliqué dans l'action menée de concert avec la direction des affaires réglementaires pour l'élaboration de nouveaux produits. En outre, sur les projets majeurs et très complexes, comme notre projet d'introduction en Bourse à Hong Kong (étudié de manière extrêmement poussée pendant de nombreux mois) ou la construction d'une importante usine en Chine, les équipes sont très sollicitées et impliquées.

Qui la conseille

En fusions-acquisitions et capital investissement : **Allen & Overy** (Alexandre Ancel), **Skadden Arps Slaughter & May** (Arash Attar-Rezvani), **White & Case** (Séverin Robillard), **Bichot & Associés** (Mathieu Odet). En fiscalité et corporate, **August & Debouzy** (Valéry Denoix de Saint-Marc). En Chine, **Gide** (Gilles Carbonnel). En concurrence, **Allen&Overy** (Florence Ninane). En contentieux **Astine Avocats** (Thomas Cassagne). En baux commerciaux, **Lebray & Associés** (David Pinet). ■ Gabriel Mikulafka.